

LYCÉE

SIMONE

SIGNORET



FORMATION
ASSP

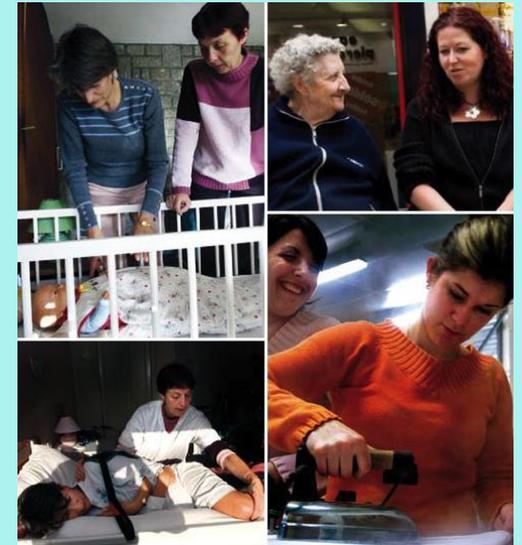
**PRÉSENTATION DU
BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL
ACCOMPAGNEMENT SOINS,
SERVICES À LA PERSONNE
OPTION - EN STRUCTURE -**

OPTION « STRUCTURE »

- L'élève exerce ses fonctions auprès de personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance en structures collectives: personnes âgées, en situation de handicap , malades, enfants.
- Il exerce auprès de ces personnes des activités de soins d'hygiène et de confort, d'aide aux actes de la vie quotidienne, de maintien de la vie sociale. Il est également amené à exercer, au sein de l'établissement employeur, des activités de promotion de la santé en lien avec le projet de l'établissement.

POURSUITES D'ÉTUDES

- DEAS (aide soignant)
- DEAP (auxiliaire de puériculture)
- IFSI (formation infirmière)
- DUT carrières sociales
- BTS SP3S (sanitaire et sociale)
- BTS ESF
- Préparateur en pharmacie
- ...



LES COMPÉTENCES VISÉES

Assurer des activités de soins d'hygiène et de confort, d'aide aux actes de la vie quotidienne et de maintien de la vie sociale en structures collectives :

- Réaliser les activités liées à l'hygiène et au confort de la personne : toilette, réfection du lit, prise des constantes...
- Assurer l'hygiène de l'environnement de la personne : bio-nettoyage des locaux...
- Préparer des collations
- Surveiller et alerter sur l'état de santé de la personne
- Élaborer un projet individualisé ou un projet de vie en collaboration avec la personne, son entourage et les professionnels concernés
- Elaborer et conduire des actions d'éducation à la santé
- Conduire des activités de loisirs destinées à maintenir l'autonomie et la vie sociale de la personne

DES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS 1152H SUR 3 ANS

- *Techniques professionnelles ergonomie-soins*
- *Biologie et microbiologie appliquées*

- *Techniques professionnelles animation-éducation à la santé*
- *Sciences médicosociales*

- *Techniques professionnelles services à l'utilisateur*
- *Nutrition / Alimentation*



DES PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

PFMP : 22 semaines réparties sur 3 ans

- En seconde 6 semaines
 - En Première 8 semaines
 - En Terminale 8 semaines
-
- **dont 10 semaines au moins auprès d'adultes non autonomes sur les classes de première et de terminale**

POINTS PARTICULIERS

- **Bonne condition physique**

car activités de prise en charge très physiques (pas de problèmes de dos, de genoux ...qui pourraient s'accroître ou rendre les tâches plus difficiles)

- **Pas uniquement des travaux pratiques**

mais beaucoup d'apports de connaissances avec apprentissage des cours nécessaire et travail à la maison conséquent

- **PFMP pas uniquement auprès d'enfants**

sur les 6 PFMP au moins 3 obligatoires auprès d'adultes non autonomes (personnes âgées le plus souvent) avec prise en charge des soins d'hygiène (toilettes et changes de l'adulte)

- **obligation de vaccination DTP, BCG et Hépatite B (avec vérification de la sérologie), test PCR (demande de certaines structures) pour effectuer les PFMP et donc valider le diplôme**

- **Attestation délivrée en cours d'année de première, qui certifie les compétences validées durant les deux premières années sur le livret scolaire.**

POINTS PARTICULIERS

Les élèves exercent leur activité de prise en charge globale de la personne :

- dans le souci constant de la **bienveillance** ;
- en respectant les règles déontologiques, **en particulier le secret et la discrétion professionnels** ;
- dans le cadre d'un travail en équipe pluri professionnelle en référence aux limites de compétences ;
- En adoptant une attitude réflexive sur leurs pratiques professionnelles et leurs activités.

